

Présents :

Représentants de parents d'élèves : Mmes Fauroux-Carrié (APEIU), Mourcely (APEIU), Selecki (APEIU), Sartres (APEIU), Garnier (APEIU), Dordain-Dalbin (APEIU), Berdou (APEIU), Celka-Lochon (FCPE), Touzet (FCPE), Carpentier (FCPE), Michel (FCPE), Vermorel (FCPE) et M Prudhomme (APEIU), Marcq (APEIU), Méliot (APEIU)

Enseignants : Mmes Brux, Piéton-Fresson, Millon, Basire, Navarro, Esquembre, Calas, Argaut, Cros, Touleron, Delas, Mataix, Fernandes et M Chéret, Papait

Directrice : Mme Puntill

Mairie : M. Gonzales (Directeur ALAE élémentaire), Mme Castex (Directrice ALAE maternelle), Mme Canouet (Coordinatrice enfance/jeunesse) et M Feuillerat (adjoint Enfance/Jeunesse).

Excusés : Mmes Lagroue, Maury-Maisonnette et Suère (enseignantes), M. Duez (Inspecteur de l'Education Nationale).

Début du conseil d'école à 17h35

Informations générales :

Les horaires sont aménagés pour cause de covid afin que le service de cantine puisse se dérouler en respectant le protocole sanitaire. Les classes de PS, PS/MS et CE2 ont une pause méridienne de 11h30 à 13h30 alors que les autres classes l'ont de 11h45 à 13h45. Les autres horaires sont inchangés.

Nous accueillons 3 nouveaux enseignants qui sont nommés à titre définitif sur l'école : Mme BRUX pour la classe de PS, Mme PIETON FRESSON pour une classe de PS/MS et M PAPAÏT pour le CM2.

Effectifs au 19/10/2021 :

Maternelle		
PS/MS Mme PIETON FRESSON	PS 9 / MS 18	27
PS/MS Mme MILLON/Mme SUERE	PS 9 / MS 17	26
PS Mme BRUX	PS	26
MS/GS Mme BASIRE	MS 6 / GS 22	28
GS Mme NAVARRO	GS	29
	Total	136

Élémentaire		
CPA – Mme LAGROUE		23
CPB – Mme ESQUEMBRE		23
CE1A- M CHERET		26
CE1B – Mme CALAS		27
CE2A – Mmes ARGAUT / TOULERON		20
CE2B – Mmes CROS / TOULERON		20
CM1A – Mme DELAS		24
CM1B – Mme MAURY MAISONNEUVE		24
CM2A – Mme MATAIX		28
CM2B – M PAPAÏT		28
	Total	243
	Total général	379

La mairie relève une baisse des effectifs sur l'ensemble de la commune (949 élèves actuellement). Des prévisions sont difficiles, bien qu'il y ait beaucoup de constructions avec des livraisons prévues pour septembre 2022 et 2023, la composition des familles n'est pas connue. Le coût élevé des logements fait que ce sont souvent des seniors ou des familles avec des enfants en âge d'être au collège ou au lycée.

Depuis 2 ans, l'UEE (Unité d'Enseignement Externalisé de l'Institut Médico Educatif Autan Val Fleuri accueille environ 15 élèves qui viennent par groupe de 4 ou 5 sur des demi-journées, avec un temps cantine/ALAE quand ils viennent le matin. Leur groupe sanitaire est celui des élèves de cycle 2. Ils sont encadrés par leur enseignante, Mme Fernandez, et accompagnés par un éducateur de l'IME. Cela se passe très bien et c'est très enrichissant pour tous les élèves de l'école. Une sensibilisation au handicap a été faite par l'équipe de l'IME pour toutes les classes l'an dernier et elle sera reconduite cette année pour les CP. Mme Fernandez souhaite mettre en place des projets et décroisements avec des classes si le protocole sanitaire le permet.

L'anglais est enseigné à partir du CP avec une progressivité des activités et des contenus en fonction de l'âge. Il est prévu dans les programmes 1h30 par semaine d'enseignement d'une langue vivante à l'école élémentaire. Chaque classe peut avoir un fonctionnement propre avec des rituels quotidiens, des séances en classe (expression orale, aspects culturels, etc.). L'anglais est la langue vivante enseignée à l'école car le collège de secteur (Chaumeton) ne propose qu'anglais en 6^{ème} puis allemand, espagnol ou italien en seconde langue vivante à partir de la 5^{ème}. Une assistante d'anglais venant d'Angleterre accompagnera les classes de CE2, CM1 et CM2 de début novembre à fin avril.

Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement et ont lieu deux fois 45 minutes par semaine durant 24 semaines. Les APC s'adressent à tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants. L'enseignant(e) de chaque classe dresse la liste des élèves qui vont en bénéficier, en accord avec les parents. Les APC permettent une aide aux élèves rencontrant des difficultés ponctuelles dans leurs apprentissages essentiellement en lecture et en mathématiques.

Information sur l'obligation de se prononcer sur les rythmes scolaires :

Tous les 3 ans, les rythmes scolaires sont rediscutés. L'organisation de la semaine scolaire peut être soit inchangée soit une nouvelle répartition des 24 heures d'enseignements peut être décidée suite à une concertation école/parents/mairie avec avis de Monsieur l'Inspecteur et validation par le Directeur académique des services de l'Éducation Nationale de la Haute-Garonne. A cette fin, un sondage sera envoyé par la Mairie grâce à l'Espace Famille durant les vacances de Toussaint et un conseil d'école extraordinaire sera organisé d'ici fin 2021.

Calendrier de la concertation :

- ❖ Vacances d'octobre : envoi du questionnaire aux familles et enseignants + mot d'information dans les cahiers
- ❖ Novembre : analyse des questionnaires (16 novembre : date limite de retour des questionnaires)
- ❖ Décembre : organisation des Conseils d'École extraordinaires / rencontre entre la Mairie et l'Inspecteur de l'Éducation Nationale (à la demande de la Mairie)
- ❖ Avant le 12 janvier : une proposition commune Education Nationale / Ville est envoyée au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN)
- ❖ Le 14 janvier : saisine de l'avis du Maire par le DASEN
- ❖ De janvier à mars : décision définitive du DASEN
- ❖ Rentrée 2022/2023 : mise en place des nouveaux horaires si changement

Règlement intérieur de l'école : inspiré du règlement départemental et identique à celui de l'an dernier, il est lu et voté à l'unanimité.

Présentation des PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) et exercices incendie :

Deux exercices « incendie » ont lieu au cours de l'année scolaire. Lors du premier exercice le 28 septembre, l'exercice s'est bien déroulé : les élèves ont de bons réflexes, l'évacuation se fait dans

le calme et les élèves de maternelle ont bien réagi. Le temps d'évacuation correspond aux attentes.

L'équipe enseignante remercie la mairie d'avoir proposé une formation concernant la sécurité incendie. Cette formation était très intéressante, 10 enseignants ont pu en profiter et les autres enseignants de l'école sont volontaires si une nouvelle formation peut être programmée.

Un exercice concernant plus particulièrement le risque d'intrusion a eu lieu le 15 octobre en présence de représentants des parents d'élèves, de la mairie et de la police municipale. Les exercices sur le risque d'intrusion menés chaque année sont bien vécus par les élèves. Il s'est bien déroulé et a mis en évidence quelques dysfonctionnements mineurs.

En cas d'accident majeur nécessitant un confinement, les élèves sont réunis dans le bâtiment principal. Un exercice annuel commun auquel les représentants de la mairie, des secours, de la circonscription et des parents d'élèves sont invités, aura lieu le 08 décembre 2021. A cette occasion une plaquette d'information sera distribuée aux familles.

En cas de non remplacement d'un enseignant absent, est-il possible que la Mairie pallie avec un service minimum ? (demande FCPE) :

Depuis le début de la crise sanitaire, la mairie a mis en place des dispositifs visant à assurer une continuité d'activité permettant aux familles de poursuivre leurs actions quotidiennes lorsque l'école était fermée. Par ailleurs, en cas de grève, la municipalité s'organise systématiquement pour mettre en place un Service Minimum d'Accueil mobilisant personnel et financements sur des temps Education Nationale. Cependant il n'est pas envisageable d'instituer des remplacements systématiques des fonctionnaires d'Etat par des fonctionnaires territoriaux.

Projet d'école :

Maternelle : Le projet d'école 2018-2022 s'intitule « Agir, s'exprimer, écouter pour réussir dans les apprentissages ». Il recouvre 3 axes principaux : la continuité des apprentissages, l'expression et l'action à travers la danse et les parcours de motricité ainsi que la remédiation des difficultés des élèves en travaillant essentiellement l'écoute et l'attention.

Elémentaire : Le projet d'école 2018-2022 s'intitule « Ensemble pour apprendre et s'ouvrir au monde » avec 3 axes principaux : la continuité des enseignements, l'ouverture de l'école et l'action éducatrice (relations avec les familles, responsabilisation des élèves). Au sein de chaque axe, plusieurs actions vont être mises en place. Pour la continuité des enseignements il y aura des actions pour construire des progressions et des outils communs aux cycles 2 et 3 ainsi que pour favoriser les échanges entre les classes, les cycles mais aussi avec l'école maternelle et le collège. Pour l'ouverture de l'école, des actions sont prévues pour promouvoir l'utilisation de l'ENT (Environnement Numérique de Travail), familiariser les élèves aux pratiques artistiques et culturelles et pour la mise en place d'un enseignement de l'anglais avec une pratique continue et progressive entre le CP et le CM2. L'axe de l'action éducatrice vise à prévenir l'incivisme avec le maintien du permis à points dont le barème a été révisé pour être plus compréhensible, mettre en place une technique de prévention et de résolution des petits conflits (message clair), sensibiliser les élèves aux thématiques de la laïcité, du harcèlement et du développement durable. En fin d'année scolaire, les actions sont évaluées et si nécessaire modifiées.

Un padlet (« mur » virtuel collaboratif regroupant des documents, vidéos, liens vers des pages Internet, etc.) a été mis en place cette année afin de faciliter la circulation des informations.

<https://padlet.com/elemborde/i7r0dfe1a25f3qhq>

Coopérative scolaire affiliée à l'OCCE :

L'école dispose de fonds permettant la mise en œuvre de projets pédagogiques (sorties, spectacles, projets, ...). Ces fonds proviennent de la participation généreuse des familles en début d'année, de la vente des photographies scolaires, des bénéfices des manifestations si elles peuvent avoir lieu (kermesse de Noël, kermesse de fin d'année) et de la subvention accordée par la mairie. Les comptes sont vérifiés et validés chaque année par les enseignants, des représentants de parents d'élèves et l'OCCE de la Haute-Garonne. La participation demandée en début d'année est facultative et le montant est laissé à l'appréciation des familles. Toutefois, un

montant indicatif harmonisé maternelle/élémentaire est suggéré. Il est inchangé depuis plusieurs années.

Les conseils des maîtres ont voté la fusion des coopératives scolaires maternelle et élémentaire suite à la fusion des écoles en école primaire afin de faciliter la gestion et éviter des frais inutiles.

Le tableau ci-dessous indique les derniers mouvements sur le compte de la coopérative scolaire élémentaire.

	CRÉDIT	DÉBIT
SOLDE coopérative maternelle au 08/06/2021	+ 9 010,83 €	
SOLDE coopérative élémentaire au 08/06/2021	+ 13 777,03 €	
Dépenses fin d'année (projets, spectacles, sorties)		3 978,35 €
Bénéfice vente photos 2020-2021	3 582 €	
Participation des parents (rentrée)	5 670 €	
Sorties scolaires		2 189,80 €
Projets des classes (sciences, technologie, littérature,...)		417,49 €
Achats livres cadeau de Noël cycle 1		932,35 €
Achat livres et abonnement BCD maternelle		408,95 €
Don APEIU (vente sapins et chocolats de Noël)	346,56 €	
Adhésion OCCE 31 2021/20222		940,89 €
Solde coopérative primaire au 19/10/2021	+ 23 518,59 €	

Projets, spectacles et sorties :

Pour la maternelle : Toutes les classes sont impliquées dans le partenariat avec la ludothèque. Une sortie au cinéma est prévue ainsi que des visites à la bibliothèque Plaisir de lire. Les classes de PS et PS/MS ont des projets de sortie (ferme par exemple). Les classes de MS/GS et GS sont inscrites à un concert des Jeunesses Musicales de France. Un spectacle est également réservé le 30/03 sur le thème du respect de la nature.

Les sorties sont plus difficiles à organiser en maternelle car, avec le protocole sanitaire, l'offre s'est réduite : certains musées ne proposent plus d'activités pour le cycle 1.

Pour l'élémentaire : Les 10 classes du CP au CM2 font un cycle natation de 8 séances à la piscine de L'Union et participent au projet « Ecole et cinéma ».

Plusieurs sorties scolaires ont déjà eu lieu : sortie aux vendanges pour les classes de CP, rallye piéton dans L'Union pour les CE2, sortie au village gaulois pour les CM1 et au Muséum pour les CM2A. D'autres sorties scolaires sont prévues prochainement :

- CP : partenariat avec la ludothèque, un spectacle à Odysud est prévu ainsi qu'une visite au Musée des Abattoirs. Les CPA prévoient un cycle vélo avec une sortie à la forêt de Buzet à la fin de l'année.

- CE1 : Un spectacle à Odysud est prévu en novembre ainsi qu'une sortie au théâtre en mars. La sortie de fin d'année devrait avoir lieu au village gaulois.

- CE2 : Un travail sur le permis piéton est prévu en novembre en partenariat avec la police municipale. Une initiation aux premiers secours sera dispensée par la Croix Rouge. Une sortie au théâtre est prévue en mars et en fin d'année les classes iront au parc de la préhistoire et à la grotte de Niaux. Un cycle vélo avec une sortie à la forêt de Buzet également programmé à la fin de l'année.

- CM1 : la visite d'un château du Moyen Age est considérée. Une séance « citoyenneté et légion d'honneur » en partenariat avec la mairie et l'association des membres de la légion d'honneur est prévue.

- CM2 : une classe découverte de 5 jours (immersion en anglais sur le thème d'Harry Potter) est prévue en janvier. La classe de CM2B prévoit une sortie au Muséum au cours de l'année. Une séance « citoyenneté et légion d'honneur » en partenariat avec la mairie et l'association des membres de la légion d'honneur est prévue. Dans le cadre de la liaison école/collège, le cross commun aux 6^{ème} et aux CM2 n'a pu avoir lieu à cause des conditions sanitaires. Au mois de juin, une journée multisport est prévue avec les professeurs d'EPS du collège.

Pour Noël, un spectacle est prévu à la Grande Halle de L'Union le 06/12 (matin pour les cycles 1 et après-midi pour les cycles 2/3 et l'UEE).

Si les sorties ne sont à nouveau pas possibles cette année en raison de la crise sanitaire, est-il possible de prévoir des activités internes à l'École ? (demande FCPE)

Partenariats possibles école primaire / nombreux clubs sportifs de l'Union dans le cadre de l'annonce « Un club, une école » (demande FCPE) :

Un partenariat existe déjà entre le club de tennis et l'école. Les classes de CP et de CE1 ont bénéficié d'un cycle d'initiation au tennis de 7 séances. C'est un projet qui donne satisfaction et qui devrait être reconduit les prochaines années. Une initiation au tir à l'arc a eu lieu en juin et nous aurions dû faire également un cycle avec le club pour les CM1 et les CM2. A cause du covid, le club de tir à l'arc ne peut assurer un encadrement suffisant pour un cycle de plusieurs séances mais ils doivent revenir vers nous quand leur situation se sera améliorée. D'autres partenariats seront étudiés en fonction des opportunités.

Possibilité de faire le loto et la kermesse de fin d'année (demande FCPE) :

Cela semble possible pour la kermesse de fin d'année à condition de prendre en compte les protocoles sanitaires qui seront en vigueur à la date choisie. Toutefois, le protocole de niveau 1 actuellement en vigueur nous précise qu'il faut "limiter les rassemblements importants". Le loto ne pourra donc pas être organisé cette année car c'est un rassemblement important et à l'intérieur. Il est nécessaire de rester prudents pour éviter tout risque de cluster. Afin de récolter des fonds pour les projets de l'école, Mme Delas évoque la possibilité d'organiser une course parrainée.

Vol d'affaires dans des cartables à l'élémentaire. (demande APEIU) :

Les équipes enseignante et de l'ALAE s'étonnent de cette question car il n'y a pas eu de signalement de vols. Les représentants de parents précisent qu'il s'agit d'une trousse de billes et d'un goûter disparus l'an dernier. Il ne semble pas possible de déterminer s'il s'agit d'un vol ou d'objets égarés. En effet, de nombreux objets (billes, gourdes, vêtements, lunettes, ...) sont récupérés par les enseignants et l'ALAE sans qu'aucun enfant ne les reconnaisse. Ils sont mis à disposition à l'entrée de l'école, il est rappelé l'importance de marquer les affaires au nom des enfants.

Lutte contre la prolifération des moustiques dans la cour et les classes. (demande FCPE) :

De manière générale, il est préconisé de faire la lutte aux retenues d'eau stagnante à J+5 (développement et éclosion des premières larves). A l'école Borde d'Olivier, la cantine, dont la toiture terrasse a pu être identifiée comme pouvant retenir de l'eau stagnante à J+5 est entretenue (nettoyage, enlèvement des boues et autres résidus, etc.) et traitée. Il en est de même pour la toiture de la crèche collective adjacente de l'école.

Les systèmes d'évacuation des eaux de pluie sont contrôlés et entretenus. Si les services s'attachent à traiter la nuisance des moustiques dans l'enceinte de l'école, ils sont malheureusement limités à ce périmètre et ne peuvent traiter les propriétés privées qui bordent l'école.

Mise en place de l'aide aux devoirs. A partir de quand? Quelle en sera l'organisation? (demande APEIU) :

Depuis l'an dernier, l'aide aux devoirs a été suspendue car impossible à mettre en place dans le respect des protocoles. Après concertation avec les directeurs, et au regard des contraintes sanitaires et des équipes (difficultés à recruter des animateurs sur le département), la mairie est en capacité de mettre en œuvre une étude surveillée les mardis et jeudis soirs pour les CM1 et CM2 après les vacances de la Toussaint. Une évolution de l'organisation sera possible en fonction de l'assouplissement des protocoles et du recrutement des équipes.

Cantine et quantités servies aux enfants. Des enfants disent que les quantités ne sont pas toujours suffisantes. Leur est-il possible de se resservir ? (demande APEIU)

Les grammages réglementaires sont appliqués. Les effectifs pris en compte sont globalement plus élevés pour comptabiliser le nombre de portions par rapport au nombre d'enfants réellement présents. Par ailleurs, les agents de restauration proposent des portions « petite » ou « grande faim ». Donc en fonction de l'appétence qu'ont les enfants pour le plat proposé, il est possible de se resservir ou pas.

Projets ALAE et TAP (demande APEIU) :

Projets en maternelle : Eco-citoyenneté, sensibilisation aux premiers secours, Mise en scène (théâtre, marionnettes), Cirque, Découverte de jeux de rondes, Mur végétal, Jardinage, Expériences scientifiques, Découverte de différents sports, Décoration de la cantine, activités manuelles (découverte de différentes techniques).

Projets en Élémentaire : Jeux d'adresse, arts plastiques « à la manière de... » (activités manuelles s'inspirant d'artistes), Tissage, Déco patch, Multisports, Foot Féminin, Débats.

Si les conditions sanitaires le permettent, est ce qu'il y aura à nouveau le FESTI'CLAE (demande FCPE) :

Comme pour la kermesse de fin d'année, le FESTI'CLAE pourra être organisé si les conditions sont réunies et dans le respect du protocole sanitaire.

Avancement et planning du PEDT (demande APEIU) :

Concernant l'axe Alliance et Cohérence éducative du PEDT et plus spécifiquement la question des Rythmes scolaires, un atelier a eu lieu en Juin dernier. Au cours de celui-ci plusieurs propositions ont été portées à la connaissance des participants (parents, enseignants, personnel mairie, partenaires).

Le PEDT constitue le volet éducatif du projet social de territoire. Des ateliers seront programmés prochainement sur des axes /actions spécifiques en lien avec les réflexions engagées dans le projet social.

Informations mairie :

- Ciné-débat sur le harcèlement scolaire le 08/11 au Lumière
- Grande lessive du Téléthon : une corde à linge fera le tour de la Grande Halle, sur laquelle seront accrochées des paires de chaussettes. La pince pour accrocher sa paire de chaussettes sera vendue 2 €. En échange de la pince à linge, les personnes obtiendront un billet de tombola.

Fin du conseil d'école à 19h40. Prochain conseil d'école le 08 février 2022 à 17h30.

La secrétaire de séance, Mme Mataix

La directrice, Mme Puntil